stratores, attachés au gouverneur, il existe une synthèse : S. Perea Yébenes, *Los stratores en el ejército romano imperial : funciones y rangos* (Madrid, 1998, 184 p.).

Le procurateur de Lyonnaise et d'Aquitaine disposait de *cornicularii*, de *beneficiarii* et d'*exacti*. Les personnels attachés au tribun de la cohorte urbaine ne sont connus que par un seul texte, et encore est-il peu explicite. D'autres *officia*, plus ou moins bien détaillés par les sources, servaient le légat de légion, qui ne devait pas venir souvent à Lugudunum, le tribun tout court et le tribun *sexmenstris*.

La conclusion regroupe les apports les plus importants de ce livre : une nouvelle cohorte, de nouveaux soldats, une nouvelle chronologie et une nouvelle hiérarchie. On y trouvera des annexes, et surtout un catalogue des quatre-vingt-sept épitaphes militaires lyonnaises qui sont actuellement connues ; il constitue encore un modèle de présentation des textes. L'ouvrage se termine évidemment sur une bibliographie et sur des index.

La qualité de ce livre d'épigraphie incite à formuler une prière. Il faudrait que François Bérard poursuive son effort et qu'il lui donne un complément archéologique et, surtout, historique. La garnison de Lyon a participé à de grands événements (21, 68-69 et 197), qui ont eu un impact sur elle. Il faudrait qu'il nous les décrive.

Yann Le Bohec.

Latin tardif. Latin médiéval

Marie-France Guipponi-Gineste & Céline Urlacher-Becht (dir.), *La renaissance de l'épigramme dans la latinité tardive*. Actes du colloque de Mulhouse (6-7 octobre 2011) : Paris, De Boccard, 2013, 571 pages.

L'épigramme tardive est « à la mode », depuis quelques années, en France. Outre les actes du colloque *Le lierre et la statue. La nature et son espace littéraire dans l'épigramme gréco-latine tardive* (dir. Fl. Garambois-Vasquez, Saint-Étienne, 2013) et la journée scientifique du congrès de l'APLAES de 2014, consacrée à la figure du poète dans l'épigramme, le présent ouvrage, issu d'un colloque organisé à Mulhouse, apporte une contribution significative à l'étude du genre épigrammatique dans la littérature latine tardive. Par son caractère généraliste, il offre même une forme de synthèse sur le genre, qui vient combler un manque. Ce caractère global est d'ailleurs confirmé par la présence d'une bibliographie générale (p. 493-544) qui, dans sa première section (« Sources principales »), procède par auteurs pour dresser un catalogue presque exhaustif.

Les vingt-sept contributions sont précédées par une introduction des éditrices, mais surtout par une magistrale leçon inaugurale de Jean-Louis Charlet (« L'épigramme latine tardive », p. 29-39), qui fait émerger tous les enjeux développés par la suite et dresse une typologie efficace des différentes catégories d'épigrammes. La première partie (« Le renouveau de l'épigramme traditionnelle ») est consacrée à Ausone et à Claudien. Il y est d'abord question de l'évolution de la poétique du genre de Martial à Ausone (Silvia Mattiacci, « Livre et lecteurs dans les épigrammes d'Ausone », p. 45-61 ; et Florence Garambois-Vasquez, « Les épigrammes d'Ausone : une poétique de la diversité », p. 63-72), puis du rapport d'Ausone à la tradition épigrammatique grecque (Afredo Mario Morelli, « Le statut littéraire des *Epitaphia heroum* d'Ausone », p. 75-88 ; Lucia Floridi, « *Ludificata sequor uerba aliena meis* : jeux avec les conventions et conscience de l'artifice dans

quelques épigrammes d'Ausone inspirées de la tradition grecque », p. 89-106 ; et Doris Meyer, « Le miroir et l'écho : réflexivité et création artistique dans quelques épigrammes d'Ausone », p. 107-122), et enfin de la production épigrammatique de Claudien (Marie-France Guipponi-Gineste, « Quelques réflexions sur le corpus épigrammatique de Claudien : une esthétique entre tradition et expérimentation », p. 125-143 ; et Évelyne Prioux, « Réminiscences de l'épigramme hellénistique dans les *Carmina minora* de Claudien », p. 145-161).

La deuxième section (« L'épigramme chrétienne : histoire et esthétique d'un "genre" ») traite de la production épigrammatique ouvertement chrétienne ; elle rassemble des études concernant des poètes en particulier et des études transversales (Delphine Viellard, « Culture païenne et culture chrétienne dans les épigrammes de Damase », p. 165-178 ; Michele Cutino, « L'évolution de l'épigramme chrétienne du genre des *tituli* au recueil à vocation didactique », p. 179-192 ; Jérémy Delmulle, « Le *liber epigrammatum* de Prosper d'Aquitaine, un petit catéchisme augustinien », p. 193-209 ; Francesco Lubian, « Il genere iconologico e i suoi rapporti con i *Bildepigramme* dell'Antichità », p. 211-227 ; et Rocco Schembra, « La riflessione patristica negli epigrammi cristiani : il *De Maria Virgine* attribuito ad Andreas Orator (*AL* 494[c] R.[2]) », p. 229-238).

La troisième section traite des rapports entre épigramme « traditionnelle » et épigramme chrétienne. On aurait d'ailleurs aimé plus de netteté dans la distinction entre cette section et la précédente, d'autant que la notion d'épigramme « traditionnelle » est sans doute un peu floue. S'agit-il du seul rapport à Martial, « patron » du genre à Rome ? Cependant, les analyses sont efficacement regroupées par auteurs ; il y est successivement question de Sidoine Apollinaire (Luciana Furbetta, « Les objets et les lieux : quelques réflexions sur les épigrammes de Sidoine Apollinaire », p. 243-259 ; Silvia Condorelli, « Gli epigrammi funerari di Sidonio Apollinare », p. 261-279), d'Ennode de Pavie (Céline Urlacher-Becht, « Ennode de Pavie, diacre et auteur d'épigrammes profanes », p. 283-301 ; Daniele di Rienzo, « Formazione scolastica e sperimentalismo poetico : i cicli epigrammatici di Ennodio di Pavia », p. 303-326), de Venance Fortunat (Gaëlle Herbert de la Portbarré-Viard, « Présence de l'édifice chrétien dans les épigrammes sur les monuments religieux de Venance Fortunat : intertextualité, enjeux poétiques et spirituels », p. 329-344 ; et Laure Chappuis-Sandoz, « Les épigrammes gourmandes de Venance Fortunat », p. 345-360). La section est conclue par une étude rattachée à la tradition commune de l'*epos* biblique : Roberto Mori, « Gli autori dell'"epos biblico" negli epigrammi latini della tarda antichità : Giovenco, Sedulio, Aratore *et alii* », p. 363-377).

La quatrième et dernière section analyse des « collections » d'épigrammes, les *Epigrammata Bobiensia*, auxquelles sont consacrés trois articles (Francesca Romana Nocchi, « *Epigrammata Bobiensia* e prassi di scuola », p. 383-398 ; Wolfgang Kofler, « *Fur furiose !* Spott in den *Epigrammata Bobiensia* am Beispiel von Gedicht 41 », p. 399-405 ; et Angelo Luceri, « L'ultima preghiera : temi, modelli e forme di un epigramma tardoantico : Naucellio, *Epigr. Bob*. 9 », p. 407-419), et l'*Anthologie latine*, dont traitent quatre articles (Étienne Wolff, « Les poèmes introductifs du recueil épigrammatique de Luxorius », p. 423-432 ; Annick Stoehr-Monjou, « La fabrique de l'épigramme en Afrique vandale : l'*exemplum*, arme esthétique et éthique au service d'une réflexion sur le langage chez Luxorius », p. 433-451 ; Simone Beta, « *Ponere diuerse uel soluere quaeque uicissim*. Les caractéristiques des devinettes de Symphosius et leur rapport à la tradition énigmatique latine et grecque », p. 453-461 ; et Alfred Breitenbach, « Überlegungen zum sogenannten Peiper-*libellus* der *Anthologia Salmasiana* (*AL* 90-197 R[2] [78-188 ShB.] », p. 463-477. Une dernière contribution d'Alessandro Franzoi, « Mesure (et nature)

de l'épigramme latine tardive dans les témoignages littéraires du IVe au VIe siècle », p. 481-491, dresse (sous forme parfois un peu télégraphique !) un catalogue des témoignages tardo-antiques sur l'épigramme.

S'agissant d'un ouvrage aussi copieux, il est évidemment impossible de rendre compte ici de la richesse de telle ou telle contribution. Même si certains articles sont moins réussis que d'autres, même si les uns apportent du neuf quand les autres sont davantage des synthèses, les spécialistes de l'épigramme et les tardivistes trouveront en cet ouvrage l'étude d'ensemble attendue sur le genre. Les lecteurs apprécieront également la présence d'un résumé en tête de chaque article et seront sensibles au soin avec lequel ont été préparés bibliographie (avec quelques compléments à ajouter, concernant Naucellius notamment) et *indices* (des passages cités, des noms, des notions), ce qui facilite l'utilisation de ce livre touffu.

Benjamin GOLDLUST.

J. DEN BOEFT, J.W. DRIJVERS, D. DEN HENGST & H.C. TEITLER, *Philological and Historical Commentary on Ammianus Marcellinus XXX* : Leiden-Boston, Brill, 2015, XIX et 261 pages.

Voici le commentaire linéaire des livres subsistants d'Ammien Marcellin parvenu à sa pénultième station. Le livre 30 contient les événements des années 373-375. Le volume s'ouvre sur la sombre affaire de la mort du roi d'Arménie. Valens fait enlever, puis assassiner Papa au motif que le *dux et comes Armeniae*, Terentius, le suspectait de sympathie pour les Perses. Sa mort au beau milieu d'un banquet est un merveilleux exemple du « baroque funèbre » cher à Ammien pour reprendre des mots que Roland BARTHES avait utilisés à propos de Tacite. Les auteurs du commentaire se contentent, pour leur part, d'un plus plat « frightening picture » (p. 23 ; mais p. 89 le mot « baroque » est utilisé pour caractériser la verve satirique d'Ammien). Le livre se poursuit par le récit de la paix que Valentinien conclut avec les Alamans. Son centre est sans doute constitué par le tableau sans complaisance du milieu des tribunaux et des avocats dans la partie orientale de l'empire placée sous l'autorité de Valens. La nature « moins que rustique » de cet homme qu'aucune lecture antique n'a jamais pleinement humanisé (une phrase que les latinistes devraient s'approprier comme slogan contre la réforme actuelle du collège) se laisse abuser par les eunuques impériaux. Au début de 375, Valentinien quitte Trèves pour les bords du Danube et séjourne à Carnuntum ; il franchit le fleuve et massacre les Quades. Divers prodiges assombrissent l'empereur qui a le tort de recevoir les délégués des barbares qui provoquent sa colère ; il meurt « comme foudroyé », d'un coup de sang. Le livre s'achève par un rappel des origines de Valentinien et un résumé de son action au pouvoir. Ammien brosse, enfin, un tableau symétrique de ses défauts (cruauté, cupidité et envie) et de ses qualités, parmi lesquelles le rétablissement de la discipline militaire, la chasteté et la tolérance religieuse. Ammien indique alors, à l'irréel du passé (mais un superbe indicatif rehausse l'apodose : *uixerat ut Traianus*), que le Prince aurait pu être un nouveau Trajan. Son fils, Valentinien le Jeune, est proclamé empereur à l'âge de quatre ans.

Voilà la matière historique sur laquelle les commentateurs exercent leur sagacité désormais aiguisée par la lecture attentive des dix livres d'Ammien qu'ils ont déjà commentés. Les points historiques, lexicaux ou syntaxiques déjà rencontrés au cours d'un parcours au long cours font ainsi l'objet de renvois aux livres précédents, ce qui explique la taille légèrement plus faible de ce volume par rapport aux précédents. Au passage de la trentaine, le livre, dans la version offerte au recenseur

en tout cas, a perdu également sa luxueuse couverture toilée pour une version brochée tout à fait ordinaire.

Le commentaire est abondant et ne laisse aucun passage du livre 30 en blanc. L'impression générale est néanmoins que bien des évidences auraient pu être tues (était-il nécessaire d'expliquer, p. 140, ce qu'est le *consistorium* ? ou d'indiquer, p. 110, qu'*utinam* introduit un souhait ?) alors que de réelles difficultés ne sont pas signalées et encore moins traitées. Les questions de *Quellenforschung* n'intéressent décidément plus du tout les auteurs, une évolution qu'on avait déjà regrettée dans les volumes précédents. À titre d'exemple, la comparaison que propose Ammien (30, 8, 8), dans son tableau final sur les vices et vertus de Valentinien, entre ce Prince et Aurélien n'est absolument pas expliquée. Se pose à ce sujet, en effet, une question difficile puisque la même comparaison figure déjà dans la *Chronique* de saint Jérôme (p. 244 Helm) : comment expliquer ce parallèle ? quelle source ont en commun Jérôme et Ammien ? à quelle source, postérieure à la mort de Valentinien en 375 et antérieure à la rédaction de la *Chronique* en 380-381, se référerait Jérôme en disant que « certains » interprètent la *seueritas* de Valentinien comme de la *crudelitas* ? On pourrait avancer que la polémique sur l'interprétation des vertus de Valentinien — rigueur ou cruauté, souci d'économie ou cupidité ? — était connue d'Ammien qui rapporte les reproches d'*auaritia* (28, 1, 20) et de *crudelitas* faits à un empereur qu'il gratifie pourtant de l'adjectif *commodissimus* (29, 3, 9) et dont il défend le sens de l'État (29, 4, 1 : *sollertiae uero circa rem publicam usquam digredientis nemo eum uel obtrectator peruicax incusabit*). Il me semble que c'est ici Ammien qui dépend de Jérôme, ou de sa source, parce que précisément Ammien récuse la comparaison entre Valentinien et Aurélien, qu'il a pu lire ailleurs, comme l'indique son expression *quidam praetendentes*. On peut comprendre cette page d'Ammien comme une réécriture de ses sources, dont la notice de Jérôme constitue un écho. Les quelques maigres lignes que les auteurs consacrent, p. 175, à ce passage complexe dénotent leur relatif manque d'intérêt pour un débat qui a pourtant suscité dans les années récentes une abondante bibliographie.

Une autre réserve doit être faite sur la façon un peu timorée dont les auteurs abordent la question des sentiments antichrétiens d'Ammien. Reprenant une juste intuition de Guy Sabbah, ils voient, p. 5 et 6, dans la description que fait Ammien du fourbe et chafouin Terentius, l'indice de son christianisme. L'occasion était bonne de corriger l'opinion commune qui voudrait qu'Ammien soit assez neutre vis-à-vis des chrétiens d'une part, de soulever d'autre part la grave question de la censure : Ammien était-il parfaitement libre, sous Théodose, de reprocher ouvertement sa qualité de chrétien à Terentius et d'assimiler sans risque dissimulation et christianisme ? En outre, on doit sans doute voir dans ce passage non pas une défense du paganisme et de ses mythes (Ammien n'est pas crédule) sous prétexte que les ennemis de Papa font courir le bruit qu'il avait recours à des incantations magiques dignes de Circé (30, 1, 17). Ammien y insiste : ce sont des accusations grotesques et qui ne sont guère à l'honneur de ceux qui les professent ; or ceux-ci ne sauraient être que des chrétiens (cf. Aug., *Ciu*., 18, 17). Davantage que sur les convictions religieuses de Papa (p. 19), le passage nous renseigne, en effet, sur l'ambiance de polémique pagano-chrétienne contemporaine dont Ammien n'a pu s'abstraire. On regrette que les commentateurs aient manqué ici l'essentiel. J'ajoute, pour finir, que la reprise par Ammien d'une formule empruntée à une déclamation du pseudo-Quintilien (4, 3, p. 63 Hakanson : *tristes sollicitudines*), relevée dans le commentaire p. 20, est tout sauf un hasard quand on connaît le sel antichrétien qui relève plusieurs de ces *declamationes*, dont on doit placer la publication dans les vingt dernières années du IVe siècle. Enfin, en 30,

10, 1, Ammien rapporte les acclamations prononcées à la mort de Valentinien : *post conclamata imperatoris suprema*. On a la même formule en Ammien 21, 15, 4 : *supremis cum gemitu conclamatis*. Or, comme le signalent les auteurs eux-mêmes dans leur commentaire au livre 21 (p. 236), sans en tirer malheureusement aucune conclusion d'aucune espèce, le parallèle le plus probant se trouve dans la déclamation 8, 10 (p. 161 Hakanson) du même recueil faussement attribué à Quintilien : *ad uitam post conclamata suprema redeuntes*. Pourquoi Ammien aurait-il puisé ces formules dans ce curieux recueil, connu au même moment de l'auteur de l'*Histoire Auguste*, sinon parce qu'il en appréciait, comme ce dernier, la saveur antichrétienne ?

Stéphane Ratti.

Caterina Mordeglia (dir.), Lupus in Fabula *: Fedro e la favola latina tra antichità e medioevo*. *Studi offerti a Ferrucio Bertini* (Collection « Testi e manuali per l'insegnamento del latino », n° 131) : Bologne, Pàtron, 2014, 340 pages.

Ce recueil est le fruit de deux projets de recherche concernant Phèdre et la fable médiévale, occasion de deux journées à l'Université de Trente, en 2013 et 2014, coordonnées par C. Mordeglia. Celle-ci justifie l'entreprise dans l'Introduction : ne plus considérer la fable comme un genre mineur, en la replaçant « dans une vaste perspective diachronique et interdisciplinaire ». Le volume est dédié à F. Bertini (1941-2012), dont F. Cardini, son collègue, retrace avec émotion dans l'article liminaire la carrière et les recherches, mettant en valeur le domaine auquel est réservée la part du lion, le *Fortleben* de Phèdre dans les recueils médiévaux.

Le premier des 16 autres articles, intitulé « Morfologia della favola », relève de la théorie littéraire. L. Rodler, partant de Lessing et se référant naturellement à Propp, analyse avec finesse la fable du Loup et de l'Agneau chez Phèdre, La Fontaine et L. Sciascia, puis compare et oppose dans un tableau fable et *fiaba*, conte de fées. Trois articles concernent proprement l'Antiquité. R. Tosi passe en revue et tente de classer, sans beaucoup de méthode, les proverbes figurant dans les fables de Phèdre (ou les citations devenues proverbiales). S. Mattiaci étudie la « complessa costruzione identitaria » du fabuliste, entre Thrace, Grèce et Rome, et explique par là qu'il n'ait pu trouver son public : si certaines remarques sonnent juste, les rapprochements avec Martial et Apulée n'emportent guère la conviction. M. Pugliarello part d'une question intrigante : bien que les seules fables écrites en vers latins au temps de Quintilien soient celles de Phèdre, les critiques hésitent à croire que les fables que le *grammaticus* fait paraphraser en prose (I, 9, 2-3) soient celles de notre poète. Réunissant un utile dossier sur le sujet, elle suggère que c'est par l'usage scolaire, non en tant qu'œuvre littéraire, que les fables de Phèdre se sont transmises dans l'Antiquité.

Nous voici maintenant au Moyen Âge : G. Fiesoli, P. Gatti et C. Mordeglia scrutent les rameaux d'une transmission buissonnante. K. Grubmüller étudie la fortune de la fable du Loup et de l'Agneau : il marque à la fois la remarquable stabilité de la structure dramatique et l'adaptation au christianisme, jusque chez Luther. G. Cremascoli montre comment, dans la prédication médiévale, les animaux de la fable se trouvent « réinvestis de nouveaux symboles », parfois totalement ambivalents entre enfer et ciel : ainsi le lion ou le serpent. A. Bisanti examine chez trois fabulistes (entre fin XII^e^ et début XIV^e^ s.) l'influence de la traduction arabe du *Pañchatantra* sanscrit. M. Bonafin, tout en analysant ce qui différencie de la fable la *zooepica* qu'est le *Roman de Renard*, tente de remonter jusqu'à un folklore

zoomorphique indo-européen. C. Del Zotto présente, cite largement et rapproche des fables ésopiques deux poèmes médiévaux écrits en allemand. D. Bertagnolli analyse le processus de christianisation dans l'*Esopet*, recueil néerlandais de fables en vers.

A. Di Ricco étudie la théorie et la pratique de la fable dans l'Italie du XVIII^e^ s. : stimulés par l'exemple du « Sig. della Fontana », ces fabulistes ont l'ambition de s'inscrire dans le mouvement philosophique et réformateur du temps. G.-J. van Duk suit la fable de l'Aigle et du Renard depuis la Mésopotamie jusqu'au XVII^e^ siècle, montrant, au-delà des modifications, l'extraordinaire survivance de l'apologue primitif. La fable semble appeler d'elle-même l'image : une exposition d'illustrations de cinq fables, parmi les plus connues, accompagnait les journées de 2012. P. Pallotino en présente et commente ici 24, s'échelonnant, après une hydrie du IV^e^ s. av. J.-C., depuis le IX^e^ jusqu'au milieu du XX^e^ s. : toutes sont remarquables, certaines sont de véritables joyaux. Un appendice inattendu, mais tout à fait bienvenu, est dû à F. Oreglio, comique lettré : son « il mio amico Fedro » conclut plaisamment un volume qui remplit avec beaucoup d'honnêteté le programme fixé — même si celui-ci ne s'adresse pas en priorité aux antiquisants.

Fernand Delarue.

Stéphane Marcotte & Christine Silvi (dir.), Latinum cedens *: le français et le latin langues de spécialité au Moyen Âge* : Paris, Honoré Champion, 2014, 392 pages.

Dans leur introduction à ce volume issu d'une journée d'études, comprenant huit contributions visant à aborder les enjeux linguistiques et épistémologiques de « la question du bilinguisme et de la diglossie au Moyen Âge », les éditeurs rappellent que, pour devenir « au fil des siècles une vraie langue de culture », le français a dû se doter non seulement de vocabulaires techniques, mais aussi d'une syntaxe apte à l'expression d'une pensée scientifique ou technique complexe, le latin constituant le point de référence évidemment majeur. Les études ici réunies, très inégales en portée, en longueur et en qualité, abordent différents « domaines de spécialité ». On regrettera à ce propos que des notions anachroniques telles que « zoologie », « botanique » ou « géologie » soient employées par les éditeurs.

Le premier des domaines considérés, qui eût justifié un traitement beaucoup plus étendu étant donné son importance, est celui du « savoir biblique ». L'expression « théologie biblique » qui donne son titre à la section est inappropriée, puisque l'unique article qui la compose ne porte pas sur la théologie mais sur « Le discours scientifique et didactique à l'œuvre dans la *Bible historiale* de Guyart-des-Moulins » (p. 27-43). Cet article, insipide et incohérent, dû à Xavier-Laurent Salvador, n'a visiblement pas été relu. Il y est d'abord dit (p. 27) que la *Bible historiale* est la « première traduction de la Bible en prose française au Moyen Âge », mais on apprend ensuite (p. 28) qu'il s'agissait en fait de la deuxième. On lit, entre autres absurdités et contresens, que « le texte du Pentateuque est conçu par son traducteur comme un texte à ne pas lire » (p. 33). Bref, une bien mauvaise entrée en matière.

La deuxième section, consacrée à la médecine, est heureusement meilleure. Elle comprend deux articles. Dans le premier, « Médecine médiévale et plurilinguisme : de la pertinence des facteurs génériques » (p. 47-82), Isabelle Vedrennes-Fajolles compare le vocabulaire de huit ouvrages médicaux en français couvrant la période 1240-1314 avec celui du *Livre des Amphorismes* de Martin de Saint-Gilles (1362/3-1429/30), « premier commentaire en français aux *Aphorismes*

d'Hippocrate ». L'article comprend des listes de vocabulaire en annexe. Le second, « Disparition ou maintien du latin dans la littérature médicale pratique : le cas des antidotaires et des réceptaires médicaux en français (XIVe-XVe siècles) » (p. 83-114), par Sylvie Bazin-Tacchella, comprend également d'abondantes annexes. Ces deux études sont précises et bien menées.

La section suivante, sur les « sciences de la nature », regroupe trois contributions. La première, « Nommer les animaux en latin dans les encyclopédies et les bestiaires français : savoir ou ignorance ? » (p. 117-138), par Cécile Le Cornec-Rochelois, revient sur une question rebattue en s'appuyant sur divers exemples, sans ouvrir de nouveaux horizons. La deuxième, de Christine Silvi, porte sur une question plus étroite : « Comment nommer la terre en français ? De quelques signifiants utilisés par les encyclopédistes médiévaux » (p. 139-168). Dans la troisième, Fleur Vigneron analyse « Les limites du français pour traduire un traité d'agriculture : le cas du *Livre des ruraulx prouffis du labour des champs* de Pierre de Crescens » (p. 169-183). Il s'agit de la traduction du *Liber ruralium commodorum*, important traité d'agriculture composé par le Bolonais Pietro de' Crescenzi entre 1305 et 1309, qui fut « commandée par Charles V en 1373 ». L'article comprend : un « bilan et analyse de ce qui se trouve en latin dans le texte », à savoir principalement les noms des plantes ; une brève étude linguistique de la transmission du texte français jusqu'en 1540, à partir de quelques sondages ; et une analyse du bilinguisme du manuscrit 10227 de la Bibliothèque royale de Belgique, dont la table des matières associe les noms de plantes en latin et en français par l'expression *aultrement dit* (par exemple : « De yreos, aultrement dit jagleau ou flambe ou iris » ; « De erable, aultrement dit polus »).

La dernière partie du volume, qui en occupe à elle seule presque la moitié, est consacrée au droit et se compose de deux très longs articles. Celui d'Hélène Biu, « La langue d'oïl est-elle apte à dire le droit ? Réflexions sur l'élaboration du lexique juridique français » (p. 187-240), fait principalement ressortir « la rareté des emprunts latinisants » dans la langue d'oïl du XIIIe siècle et « le recours massif aux ressources du français » (p. 210) ; l'auteur s'interroge « sur l'existence d'un vocabulaire spécialisé et d'un langage du droit au XIIIe siècle » (p. 220), qui lui paraît pouvoir être affirmée, malgré la dilution du lexique proprement juridique « dans les descriptifs obtenus par combinaison de lexèmes courants », en raison de « la constance du vocabulaire d'une traduction à l'autre » (p. 221). Des extraits de différentes traductions du *Corpus juris civilis* sont fournis en annexe. Enfin, Stéphane Marcotte a choisi d'adopter un point de vue panoramique, plutôt axé sur la théorie que sur des analyses circonstanciées, dans son article « Droit et langue française au Moyen Âge : essai de synthèse sur une relation multiparadoxale » (p. 241-331). L'article se signale surtout par ses vingt-quatre pages de bibliographie (p. 332-356).

Une bourde qui figure dans l'introduction illustre le danger de juger du contenu d'un ouvrage à partir de son seul titre : les éditeurs nous expliquent (p. 16) que l'architecture « n'émerge en tant que discipline autonome qu'après la période de l'ancien français », et plus précisément dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette affirmation pour le moins hardie se fonde sur une mésinterprétation du titre du livre de Simona Talenti cité en note, *L'Histoire de l'architecture en France : émergence d'une discipline (1863-1914)*, paru chez Picard en 2000. Or la discipline émergente dont il est question est l'histoire de l'architecture, et non, on s'en serait douté, l'architecture elle-même !

Jean-Marc Mandosio.